LA RÉVOLUTION CHINOISE

On mande de Tien-Tsin au « Times » que l'artillerie-garde des troupes de Tchang-Tso-Lin a ouvert le feu près de Chang-Li (à environ 200 kilomètres de Tien-Tsin) sur un train transportant des troupes internationales. L'officier américain qui commandait ces troupes, accompagné d'officiers anglais et japonais, s'est rendu auprès de l'officier chinois qui avait commandé le feu. Ce dernier a prétendu n'avoir pas été prévenu du passage du train et n'avoir pas vu les drapeaux anglais, américains, français et japonais placés sur la locomotive. Lorsque le train est arrivé à Chang-Hai, Wan, l'officier américain s'est rendu auprès de Tchang-Tso-Lin qui lui a exprimé ses regrets et donné des assurances pour l'avenir.

Près de 73.000 Allemands naturalisés Français

Strasbourg, 29 mai. — Le traité de paix donne le droit à certaines catégories d'Allemands domiciliés en Alsace et en Lorraine, de réclamer la nationalité française. Ce droit résulte du texte du paragraphe 2 de l'annexe sur l'Alsace-Lorraine.

Sait-on combien d'Allemands se sont réclamés de cette clause? Exactement 82.600. 72.800 demandes ont été admises.

Tout Allemand qui avait épousé une Alsacienne ou toute Allemande qui avait épousé un Alsacien, pouvaient réclamer la nationalité française. Dans ce cas se trouvaient 15.900 Allemands et 13.400 femmes allemandes.

Un théâtre frigorifié à Londres

Un théâtre de Londres a trouvé le moyen de combattre la chaleur qui faisait le vide dans sa salle; deux loges ont été converties en frigorifiques. De toute la salle, on y aperçoit deux énormes blocs de glace, au-dessus desquels des ventilateurs puissants envoient leur air rafraîchi, qui fait grand plaisir à l'auditoire.

M. Albert Peyronnet, ministre du Travail, remettra, dimanche, la croix de guerre à Haubourdin

C'est le dimanche 11 juin qu'aura lieu le grand festival organisé par la Municipalité, à l'occasion de la remise officielle de la croix de guerre à la ville d'Haubourdin.

L'éclat de cette brillante solennité à laquelle participeront 150 sociétés du Nord et du Pas-de-Calais, sera vivement rehaussé par la présence de M. Albert Peyronnet, ministre du Travail.

Après sa réception à l'Hôtel de Ville, le représentant du Gouvernement présidera le banquet officiel.

Voici le programme résumé de cette grande fête qui sera magnifique si le temps la favorise:

A 14 h.: rassemblement de toutes les sociétés.
A 14 h. 30: place Blondeau, cérémonie officielle de la remise de la croix de guerre.
A 15 h.: défilé des sociétés.
A 16 h.: grande fête de gymnastique.
A 20 h. 30: au Jardin public, l'Harmonie des Mines de Courrières donnera au profit des pauvres un concert de gala.
A 21 h. 30: place Blondeau, rande fête de nuit, composée de ballets, poses plastiques, tableaux militaires les plus variés et les plus nouveaux.

Ainsi que nous l'avions présumé, le Comité organisateur a obtenu de la Compagnie du chemin de fer du Nord, la création des trains spéciaux suivants qui assureront l'aller et le retour aux sociétés participantes. Les trains ordinaires seront renforcés, en raison de l'affluence considérable que ne peut manquer d'attirer un festival de cette envergure.

Les tramways circuleront toute la journée, par intervalle, de 5 minutes, entre Lille et Haubourdin (ligne H).

HORAIRE DE TRAINS SPECIAUX

Halluin-Haubourdin		Haubourdin-Halluin	
Halluin	11.40	Haubourdin	20.54
Pellegrin	11.45	Loos	20.59
Roncq	11.50	Porte des Postes	21.05
Pied-de-Bœuf	11.55	Porte d'Arras	21.10
Tourcoing-les-Fr.	12.02	Porte de Douai	21.13
Blanc-Seau	12.07	Fives	21.18
Roubaix	12.13	Croix	21.31
Croix	12.19	Roubaix	21.38
Fives	12.30	Blanc-Seau	21.42
Porte de Douai	12.37	Tourcoing-les-Fr.	21.48
Porte d'Arras	12.42	Pied-de-Bœuf	21.52
Porte des Postes	12.49	Roncq	21.57
Loos	12.54	Pellegrin	22.02
Haubourdin	13.01	Halluin	22.07

Tourcoing-Haubourdin		Haubourdin-Tourcoing	
Tourcoing	12.35	Haubourdin	21.22
Roubaix	13.02	Loos	21.26
Croix	13.09	Porte des Postes	21.31
Fives	13.21	Porte d'Arras	21.35
Porte de Douai	13.29	Porte de Douai	21.38
Porte d'Arras	13.32	Fives	21.43
Porte des Postes	13.36	Croix	21.58
Loos	13.41	Roubaix	22.05
Haubourdin	13.45	Tourcoing	22.11

A propos des prorogations

31 MAI 1922

Date importante pour les propriétaires admis à reprendre leurs locaux

On sait que la loi du 31 mars 1922 a apporté plusieurs importantes dérogations à la loi du 9 mars 1918 qui avait institué le droit à la prorogation pour les locataires d'avant-guerre.

Elle a d'abord stipulé (§ 9 de l'art. 1er) qu'aucune prorogation n'est opposable par un locataire qui, n'a pas été mobilisé à un propriétaire qui, l'ayant été, voudra réintégrer l'immeuble qu'il habitait avant la guerre ou dans lequel il exerçait sa profession.

D'autre part, l'art. 4 édicte que les prorogations prévues à l'art. 56 de la loi de mars 1918 cesseront d'être opposables à partir du 31 décembre 1922 aux propriétaires mutilés, aux réformés de guerre ou veuves de guerre, aux ascendants ayant recueilli la veuve ou les enfants de militaires ou de marins morts pour la France, aux bénéficiaires de la loi du 31 mars 1919 et du 24 juin 1919 (Loi sur les pensions), aux sinistrés dont l'habitation a été détruite ou rendue inhabitable par faits ou accidents de guerre.

Une exception est faite cependant : si le locataire est lui-même dans une des situations qui viennent d'être énumérées, il garde son droit à la prorogation.

Pour que les propriétaires avantagés par l'art. 4 puissent reprendre leurs locaux, il faut :

1° Que ce soit pour habiter personnellement (même si avant la guerre ils n'habitaient pas ces locaux) ;

2° Qu'ils fassent connaître leur volonté à leurs locataires dans le délai de deux mois à dater de la promulgation de la loi du 31 mars 1922;

3° Que cette volonté soit signifiée par acte extra-judiciaire, c'est-à-dire que la notification soit faite par huissier.

Dans ces conditions, ils pourront reprendre leur maison à dater du 1er janvier 1923.

La loi ayant été promulguée le 31 mars 1922, les propriétaires qui rentrent dans une des catégories de l'art. 4, n'ont donc plus que deux jours pour faire signifier à leurs locataires, par acte extra-judiciaire, leur volonté de reprendre leurs immeubles.

LES GRÈVES

A TOURCOING

LE CONFLIT DE LA TEINTURE

Vers la fin de la grève

La grève des ouvriers teinturiers qui s'est déclarée il y a une dizaine de jours à Tourcoing semble toucher à sa fin. Lundi matin 800 nouvelles rentrées ont encore été constatées. Il reste actuellement 1.200 ouvriers en grève et 1.700 chômeurs.

Un avis aux syndiqués libres

Nous recevons la communication suivante:

Le Secrétariat des Syndicats Libres rappelle de nouveau aux syndiqués qu'ils ne doivent s'inspirer que des directions qui émaneraient de leurs syndicats propres, en cas de conflits.

Les syndiqués qui se mettraient en grève sans avoir consulté leur organisation, risquent de se voir refuser tout secours, par application du règlement.

A LILLE

Dans la métallurgie

A la suite de l'entrémise de M. Delory et d'une récente entrevue à la Préfecture entre les deux parties, il avait été convenu que M. Boulin, inspecteur divisionnaire du travail, se chargerait de tenter à nouveau une conciliation. M. Boulin a réussi à décider une entrevue pour mercredi, à 9 h. 30. Les patrons recevront les délégués ouvriers au syndicat patronal, rue Denis-Godefroy. On espère aboutir à une entente.

PETITES NOUVELLES

L'American Legion envisage la possibilité d'effectuer un second pèlerinage sur les champs de bataille américains en France, entre le 25 juillet et le 3 septembre prochains. Les membres de l'American Legion embarqueront sur le paquebot « Président-Roosevelt », dont l'équipage sera uniquement composé de légionnaires.

M. Strauss, ministre de l'Hygiène et de la Prévoyance sociales, a assisté, au Havre, aux fêtes du centenaire de la Caisse d'Epargne, fondée grâce à l'initiative de la Chambre de commerce.

A Belfast, les incendiaires ont continué leurs exploits. On signale notamment l'incendie d'une usine d'automobiles située au centre de la ville.

Les maires de la région de Metz, de passage à Paris se sont rendus au Sénat. Ils ont parcouru les diverses salles du Luxembourg.

On mande de Rome à la « Chicago Tribune »: L'archevêque de Chicago, Mgr Mundelein, sera nommé cardinal au prochain consistoire, dans quelques mois.

La délégation italienne, présidée par le sénateur Pavia et composée de sept sénateurs et douze députés, qui participera à la Conférence parlementaire internationale du commerce est partie pour Paris.

Certains journaux de Londres ont annoncé que la Reine, au moment d'entrer à l'Opéra, avait perdu son collier, et que, bien qu'on l'eût retrouvé, un des gros diamants manquait. Renseignement pris, il n'y aura pas de nouvelle affaire du collier de la reine.

Au cours d'une soirée de gala donnée au Palais du Trocadéro, au profit de leur sanatorium de Rio Orangis, les cheminots ont élu leur reine. Mlle Juliette Bomme, employée à la direction des chemins de fer, à Strasbourg, a été élue reine des cheminots.

Les magistrats qui se sont rendus à St-Raval, pour éclaircir le mystère de la disparition de la petite Picard, auraient conclu à la mort accidentelle de la fillette.

Une dépêche de Rome signale que le frère de Tchitchérine vient d'entrer dans les ordres, en qualité de pope.

M. Horacia Bottomley, membre du Parlement anglais, poursuivi pour avoir obtenu frauduleusement de grosses sommes d'argent, vient d'être condamné à 7 ans de travaux forcés.

Chronique Locale

ROUBAIX

AUJOURD'HUI, MARDI, 30 MAI :

Aujourd'hui, saint Ferdinand; demain, sainte Pétronille.

150e jour de l'année.

Soleil: Lever à 4 h. 55; coucher à 20 h. 42.

Lune : Nouvelle du 26. Premier quartier le 2.

Bulletin météorologique pour la journée du 30 mai, (région Nord): Vents de Nord-Est et Est modérés; beau temps brumeux, le matin, ciel clair, température chaude. Le minimum de température sera d'environ 10°.

Caisse d'Epargne: Séance de versements et de remboursements de 9 h. à 10 h. 30.

Bains-douches, rue des Longues-Haies, de 8 à 12 h., et de 14 à 19 h.

A la Ligue Patriotique des Françaises

Un télégramme de Mgr Quilliet, évêque de Lille

Comme suite à la réunion de dimanche de la Ligue Patriotique des Françaises, Mme Amédée Prouvost, présidente de la Ligue, nous communique le texte de la dépêche adressée par Mgr Quilliet, évêque de Lille, actuellement à Rome, en réponse au télégramme qui lui fut envoyé :

Evêque, très touché filial souvenir, dévouement Ligueuses roubaisiennes, les remercie et adresse, en retour, bénédiction spéciale du Saint-Père avec la sienne, pour elles-mêmes, familles et œuvres. — (Signé) : Evêque Lille.

Une conférence sur l'orientation professionnelle

M. Fontègne, attaché au Cabinet du sous-secrétaire d'Etat de l'enseignement technique et directeur de l'Office régional d'orientation professionnelle de Strasbourg, a donné, lundi à 18 heures, dans la salle Pierre-de-Roubaix, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. le docteur Dupré, adjoint, une conférence sur la nécessité et les avantages de l'orientation professionnelle de la jeunesse.

M. Dupré, en termes délicats, présente d'abord le conférencier et le remercie d'avoir bien voulu entretenir le public roubaisien de cette question qui l'intéresse tant. Il profite de cette visite pour prier M. Fontègne d'user de tout son crédit auprès du ministre pour qu'une suite rapide soit donnée aux projets d'agrandissement de l'Institut Turgot et de l'Ecole pratique des filles, puis il donne la parole à M. Fontègne.

Celui-ci s'attache tout d'abord à démontrer l'importance de la question. Il n'est plus, dit-il, de journal ou de revue qui ne la souligne. L'enseignement professionnel répond à une nécessité qui se fait sentir de plus en plus. La guerre a enlevé au monde de la production des milliers de travailleurs. Cette disparition du « matériel humain » ne peut être atténuée, quant à sa répercussion sur la production, que par la formation de spécialistes. Diminuer le nombre des manœuvres en augmentant celui des ouvriers qualifiés, voilà le but vers lequel tend l'orientation professionnelle.

Il faut que le jeune homme et la jeune fille puissent choisir une carrière qui réponde à leurs goûts, à leurs aptitudes. Or, l'enfant est rarement orienté vers la profession qui lui convient. C'est, d'autre part, faire preuve d'une étroitesse de vue impardonnable et fatale pour l'enfant, que de l'empêcher, sous prétexte que l'apprenti est peu payé, d'apprendre un métier et de s'y spécialiser. Et, cependant, beaucoup de parents s'en rendent coupables en préférant voir leur enfant rester manœuvre, parce que le manœuvre gagne plus au début.

L'orateur prouve combien ce calcul est mauvais, puis il indique les collaborations qu'exige la création d'un office d'orientation professionnelle. Le corps enseignant, les services médicaux, les œuvres patronales, les organismes de placement, tous ont un rôle à jouer. Le plus grand et le plus important incombe aux éducateurs. L'instituteur est, avec les parents, le premier conseiller, et le mieux placé pour juger des capacités de l'enfant. Quant aux services médicaux, leur tâche sera beaucoup plus simple: dire si tel jeune homme est apte à remplir tel travail.

D'autre part, les employeurs ne doivent pas chercher à augmenter le nombre des manœuvres, dont les gestes ne créent ni la beauté ni la perfection, mais, des ouvriers conscients de l'utilité de leur travail. Et, à ce sujet un choix judicieux des manœuvres est nécessaire.

En terminant, l'orateur souligne un engagement injustifié vers certaines professions et fait remarquer, qu'il y a autant de beauté à revêtir la blouse bleue du mécanicien que la jaquette de l'employé.

Les funérailles de morts glorieux

LA CÉRÉMONIE ORGANISÉE PAR LE « SOUVENIR FRANÇAIS »

Lundi, à 14 h. 30, ont eu lieu en l'église Notre-Dame, à Roubaix, des funérailles de quinze soldats et trois victimes civiles de la guerre, dont les corps récemment exhumés des cimetières du front, avaient été ramenés jeudi dernier à Roubaix :

Gérard Vergaert, caporal 162e d'inf., méd. mil., croix de guerre ;
Henri Legrand, soldat 176e d'inf.;
Emile Schamps, soldat, 351e d'inf.;
Victor Lecrusse, caporal, 351e d'inf., rue Lacroix ;
Désiré Hennebicq, soldat, 366e d'inf., méd. mil., croix de guerre ;
Georges Vroeiz, soldat, 151e d'inf. ;
Désir Lorthiois, soldat, 365e d'inf., méd. mil., croix de guerre ;
Charles Neif, soldat, 365e d'inf., méd. milit., croix de guerre ;
Alfred Vanhamme, maître pointeur, 41e d'art., méd. milit., croix de guerre ;
Paul Parmentier, soldat, 351e d'inf. ;
Alphonse Kneff, soldat, 162e d'inf. ;
Camille Leplat, caporal, 162e d'inf., méd. milit., croix de guerre ;
Théophile Duponchel, soldat 162e d'inf. ;
Achille Vanderaspoilden, soldat, 351e d'inf. ;
Achille Meunier, caporal, 62e d'inf., croix de guerre ;
Emile Thierry, Mme Millecamps-Caron, Nestor Lorseud, victimes civiles.

La levée des corps fut faite, comme de coutume, au dépositoire de la rue Isabeau-de-Roubaix, par M. le chanoine Bataille, doyen de Notre-Dame, entouré des vicaires de la paroisse.

En tête du cortège, on remarquait les drapeaux de la Fraternelle des Combattants Roubaisiens et de l'Union des Mutilés, suivis des délégations des sociétés patriotiques et militaires de Roubaix; MM. Desruelles, vice-président du « Souvenir rFançais »; le capitaine Verschaeve et le lieutenant Cazelle, du Cercle militaire. Un détachement des sapeurs-pompiers de la ville rendait les honneurs, sous le commandement du capitaine Craye.

Une délégation de l'Ecole nationale des Arts et Industrie textile suivait le cercueil de M. Gérard Vergaert, qui était secrétaire du Groupe Beaux-Arts des Anciens élèves de l'école.

Après la cérémonie, au cours de laquelle M. le chanoine Bataille prononça une touchante allocution, le cortège se dirigea vers le cimetière spécial, où eut lieu l'inhumation.

DISCOURS DE M. DESRUELLES

Avant que les morts glorieux ramenés en leur terre natale ne prennent possession du lieu de leur éternel repos, M. Desruelles, vice-président du « Souvenir Français » leur exprime les sympathies et les regrets, l'admiration et la reconnaissance des sociétés patriotiques et militaires de Roubaix.

Tous ces braves, dit-il, ont compris immédiatement le sens de la guerre : défense légitime contre une injuste agression, réaction du droit contre la force, tentative de libération des nationalités asservies. Cette vue profonde de ces raisons d'agir, colore d'enthousiasme leur froide résolution. Ils marchent au combat.

Il faut les avoir vus dans les tranchées boueuses, où ils patauge aient à demi-morts de froid et de sommeil, devant la triste muraille grise, qui rétrécissait lugubrement l'horizon, dans les assauts meurtriers, les coups de main incessants ; il faut avoir vécu avec eux ces sombres heures de la guerre, il faut les avoir vus au départ de l'attaque, pour comprendre combien nous sommes attachés à ces héros et pourquoi nous ne les oublierons jamais !

M. Desruelles adresse ensuite quelques paroles de consolation aux parents de ces héroïques soldats, puis il termine en ces termes :

« Et vous, chers amis, qui avez certainement déjà reçu du Tout-Puissant la récompense qu'il accorde aux braves, de l'infini où vous planez, vos regards peuvent dévisager nos rangs : ils n'y trouveront qu'admiration et reconnaissance. »

CÉRÉMONIES PARTICULIÈRES

— Les funérailles solennelles de **M. Alphonse Ghiot**, soldat au 151e R. I., décédé à Paris, le 16 mai 1916, dans sa 37e année, des suites de maladie contractée au front, et de **Mlle Yvonne Ghiot**, décédée à Ballainvilles, le 5 novembre 1918, dans sa 18e année, ont eu lieu lundi, à 8 h. 30, en l'église Sainte-Elisabeth.

— Lundi, à 9 heures, en l'église Sainte-Elisabeth, ont eu lieu les funérailles de **M. Henri Lerouge**, soldat mitrailleur au 234e R. I., décoré de la médaille militaire et de la croix de guerre, tombé au champ d'honneur à Craonnelle (Aisne), le 1er août 1918, dans sa 27e année.

— Lundi, à 9 h. 45, en l'église Sainte-Elisabeth, ont eu lieu les funérailles de M. Albert Soyez, soldat au 351e R. I., mort pour la France à Verdun, le 3 décembre 1914; dans sa 33e année.

Nouveau retour de morts glorieux

Dimanche, sont arrivés en gare de Roubaix, trente corps de soldats morts pour la Patrie dont les familles ont sollicité l'exhumation des cimetières du front en vue de leur réinhumation dans le terrain spécial du cimetière de notre ville.

La reconnaissance des corps a été faite par M. Henri Thérin, adjoint au maire, représentant l'Administration municipale, accompagné de M. Richard, commissaire de police du 1er arrondissement.

Les corps ont été transportés ensuite au dépositoire de la rue Isabeau-de-Roubaix par les soins de la Compagnie des sapeurs-pompiers de Roubaix. Ce sont ceux de MM. :

Raymond Arickx, soldat, 154e R. I.;
Alphonse Baveye, soldat, 5e R. A. P. ;
Louis Bril, caporal, 362e R. I. ;
Jules Castelain, sergent, 48e R. I. ;
Gustave Croquet, soldat, 18e R. I. ;
Jules Daenens, soldat, 362e R. I. ;
Léon Deconninck, soldat, 5e R. A. P.;
François Delhaye, soldat, 165e R. I.;
Gustave Descamps, soldat, 166e R. I.;
François Desreumaux, soldat, 47e R. I. ;
Raymond Destruelle, soldat, 165e R. I. ;
Alphonse Deverrewaere, soldat, 1er R. I. ;
Victor Dewilde, soldat, 324e R. I. ;
Louis Dutrannois, soldat, 41e R. A.;
Lucien Gertgen, aspirant, 12e R. A. ;
Jules Hennion, soldat, 16e B. C. P.;
Gaston Lagaise, sous-lieutenant, 16e B. C. P.;
Armand Lecocq, maréchal-des-logis, 110e RAL;
Alfred Loncke, soldat, 72e R. I.;
Léon Mestdag, soldat, 18e R. A.;
Louis Montois, soldat, 127e R. I. ;
Eugène Néré, soldat, 1er R. I. ;
Jules Pau, adjudant, 162e R. I.;
Henri Pollet, soldat, 301e R. A. L. ;
Raymond Prévost, sergent, 328e R. I.;
Achille Tahon, soldat, 10e corps ;
Pierre Tétaert, soldat, 87e R. I.;
Joseph Vanbever, soldat, 42e R. A. ;
Alfred Vandenheuvel, caporal, 87e R. I. ;
Emile Vseboert, soldat, 25e R. I.

LES FUNÉRAILLES

Cérémonie organisée par le « Souvenir Français »

Une nouvelle cérémonie solennelle en commun, aura lieu jeudi 1er juin, à 2 h. 30, en l'église Notre-Dame, à l'occasion des funérailles des victimes de la guerre, dont les noms suivent :

François Delhaye, soldat, 165e d'inf., méd. mil., croix de guerre, rue de Vichy, 14, Paris ;
Eugène Néré, soldat, 1er d'inf., méd. mil., croix de guerre, rue Larochefoucault, 25 ;
Pierre Tétaert, soldat, 87e d'inf., rue Pauvrée, 25 ;
Louis Bril, caporal, 362e d'inf., rue d'Alma, 138;
Alfred Vandenheuvel, caporal, 87e d'inf., méd. milit., croix de guerre, rue Blanqui, 32 ;
Louis Montois, soldat, 327e d'inf., méd. milit., croix de guerre, rue Faber, 3, cour Desplechin ;
François Desreumaux, soldat, 47e d'inf., méd. milit., croix de guerre, rue d'Ath, 3 bis, membre de la « Mutuelle Nadaud » ;
Alfred Loncke, soldat, 72e d'inf., méd. milit., croix de guerre, rue de la Tortue, 14, membre de « La Roubaisienne » ;
Raymond Arickx, soldat, 154e d'inf., méd. mil., croix de guerre, rue Voltaire, 45, c. Dufay, 4 ;
Armand Lecocq, maréchal-des-logis, 11, rue d'Isly ;
Léon Deconninck, soldat, 5e R. A. P., rue de la Mackellerie, 163 ;
Raymond Destruelle, soldat, 165e d'inf., méd. mil., croix de guerre, rue de la Mackellerie, Maisons Anonymes, 17 ;
Jules Daenens, soldat, 362e d'inf., méd. milit., croix de guerre, rue de Cartigny, 129 ;
Léon Mestdag, soldat, 18e d'art., méd. militaire, croix de guerre, rue de Babylone, 21, cour Verbruggen, 1 ;
Alphonse Baveye, soldat, 5e d'art., méd. milit., croix de guerre, rue Darbo, 40, cour Verhulsy, 9.

Par suite du grand nombre de corps et de l'exiguïté de la salle mortuaire du dépositoire, les familles sont priées de n'apporter les plaques de marbre et les couronnes qu'au moment de l'enterrement, c'est-à-dire jeudi, à 2 heures. Les fleurs peuvent être déposées les jours précédents.

CÉRÉMONIES PARTICULIÈRES

Le jeudi 1er juin, à 9 h., en l'église Saint-Martin, auront lieu les funérailles de **M. Gaston Lagaise**, sous-lieutenant au 16e B. C. P., chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre, tombé à Bagatelle, le 30 juin 1915, à l'âge de 20 ans.

Ce brave était le fils de M. et Mme Lagaise-Delebarre, 181, rue du Collège.

Le jeudi 1er juin, à 9 h., en l'église Saint-François d'Assises, seront célébrées les funérailles de M. Raymond Prevost, sergent au 320e R.I., Médaille militaire, Croix de guerre, tombé glorieusement pour la France à la côte 304, bois d'Avocourt (Meuse), le 1er août 1917.

Ses parents habitent 108, rue de la Basse-Masure.

AU CONSULAT DE BELGIQUE. — On nous prie d'insérer:

Le Consulat de Belgique sera ouvert du 1er au 10 juin, de 16 à 19 h., exclusivement pour la délivrance des certificats de présence aux anciens militaires.

FÊTE DES QUARTIERS DU SACRÉ-COEUR, DU CALVAIRE ET DU JEAN-GHISLAIN. — On nous prie d'insérer:

Aujourd'hui, mardi, à 19 h. 30, 45, boulevard de Strasbourg, réunion des membres du jury et de la Commission.

Le Comité fait un dernier appel aux jeunes filles qui désireraient quêter au profit des vieillards des Hospices. Inscription chez Mme veuve Tiberghien, rue Galvani.

HALLE FLIPO. — Petits jambons cuits, qualité recommandée, 10 fr. le kg. Beurre extra, 10 fr. Fromages Hollande gras, 6 fr. vieux 8 fr. Gouda et Port salut 6 fr. Gruyère 7 et 9 fr. Café 8 fr.50. Biscuits fins 7 et 8 fr. Bon vin, 1 fr. 75. Voir les tableaux. 91230 d.

ATTELAGE CONTRE MOTO. — Un motocycliste, M. Robert Hébert, représentant de commerce, longeait, lundi, vers 14 h. 30, le côté droit de la rue Sébastopol, se dirigeant vers la place du Trichon. Au moment où il passait à hauteur de la rue du Nord, un attelage, conduit par M. Rémi Doom, tamponna le motocycliste et le projeta sur le trottoir. D'après les témoins, ce dernier n'aurait pu éviter la voiture.

M. Hébert est assez grièvement blessé à la jambe gauche. Quant à la motocyclette, elle n'est que légèrement endommagée.

M. Flament, commissaire de police du 2e arrondissement, a ouvert une enquête pour établir les responsabilités.

..QUE DE MALADIES éviteraient les gros mangeurs et ceux qui ont des emplois sédentaires, s'ils avaient soin de prendre de temps en temps un grain de Vals, laxatif, dépuratif, avant le repas du soir. — 2 fr. 20 le flacon. 91230 d.

UNE TENTATIVE DE VOL, RUE DE L'EPEULE. — A propos de la tentative de vol que nous relations lundi matin, M. Raymond Debuigne, 22 ans, ajusteur, demeurant rue Saint-Roch, 75, nous déclare qu'il avait de bonne foi, acheté à une amie, le coffret appartenant à M. Houzet, rue de l'peule, 60, et que M. Richard, commissaire de police du 1er arrondissement, après l'avoir interrogé, ne releva contre lui aucun délit. D'ailleurs, ajouta M. Raymond Debuigne, M. Houzet a retiré toute plainte de vol.

JOUETS et Objets de ménage sont donnés gratis par la Chicorée Pasteur. 83405

IL FAUT RESPECTER LES RÈGLEMENTS. — M. Louis Mazeman, acbarctier, rue St-Joseph, 27, a été l'objet d'un rapport pour fermeture tardive de son établissement.

AUTOMOBILISTE EN DEFAUT. — Pour défaut de numéro d'ordre à l'avant et à l'arrière de son auto, M. Camille Wion, chauffeur, 21 ans, demeurant rue du Mablois, à Raimbeaucourt (Nord), a été l'objet d'un procès-verbal.

CROIX

UN PUNCH OFFERT PAR LA LIGUE D'UNION REPUBLICAINE. — Sous la présidence de M. Courrier, président de la Ligue d'Union Républicaine, un punch a été offert, lundi, à 20 h. 30, au « Bon Fraisier », rue de l'Allumette, à Croix, à ses adhérents.

Une franche camaraderie a régné entre tous les assistants, réunis en plein air dans le jardin fleuri. Autour de M. Courrier avaient pris place MM. Fernand Motte, qui fut candidat au Conseil général, Edouard Roussel et Sonneville, vice-présidents de la Ligue, Edouard Dubois, secrétaire.

Avant le punch, quelques chanteurs furent applaudis, puis M. Courrier, en une allocution, rappela la lutte électorale pour le triomphe du sympathique candidat de la Ligue, M. Fernand Motte, sur le nom duquel se sont portés de nombreux suffrages.

M. Fernand Motte remercia ses amis. « J'ai agi, dit-il, en Français et en bon et franc Roubaisien ».

Un vivat fut chanté en l'honneur de M. Fernand Motte, de M. Edouard Roussel et de M. Edouard Dubois, acclamés par l'assistance.

FUNERAILLES DE MORTS GLORIEUX. — Lundi, au milieu d'une nombreuse assistance, à 15 heures, en l'église Saint-Pierre, ont été célébrées les funérailles de deux soldats morts pour la France : Ernest Van Poppel, maître pointeur, au 106e R. A. L., décoré de la médaille militaire et de la croix de guerre, décédé à Verdun des suites de blessures, le 29 juillet 1918, et Victor Basquin, du 15e R. A. C., décoré de la médaille militaire et de la croix de guerre, mort au champ d'honneur à Fleury, le 21 mars 1916. La levée du corps a été faite au dépositoire militaire de l'Hospice, par le clergé de la paroisse. Après la cérémonie religieuse, les corps de ces braves ont été inhumés au cimetière communal.

UN TAMPONNEMENT A L'USINE DE LA C.I.M.A. — Dans la matinée de lundi, par suite d'une rupture de frein, une rame de wagons garée à la voie d'embranchement de l'usine de la Compagnie Internationale des Machines agricoles, près de l'avenue Hannart, a descendu la voie en déclivité et a tamponné un wagon-citerne. Celui-ci, poussé sur un butoir, l'a escaladé. Cette collision n'a causé, heureusement, que des dégâts matériels.

ALLOCATIONS MILITAIRES. — Il est rappelé aux familles des jeunes gens de la classe 1922 (2e contingent), qui désirent bénéficier de l'allocation journalière, que les inscriptions sont reçues à la Mairie (Guichet 8), jusqu'au 1 juin prochain, dernier délai.

WASQUEHAL

RETRAITES OUVRIERES. — Les assurés nés en mai doivent préparer leurs cartes pour l'échange qui sera opéré à domicile, par les soins des facteurs des Postes.

DERNIÈRE HEURE

La Politique extérieure

LES INTERPELLATIONS

Paris, 29 mai. — Cet après-midi, dans les couloirs de la Chambre, on était généralement enclin à penser que contrairement aux premières hypothèses, la discussion des interpellations sur la politique extérieure ne pourrait pas se terminer mardi.

Il reste, en effet, outre les interpellateurs qui n'ont pas encore parlé, MM. Cachin, Accambray, Barrès, Sembat et de Chappedelaine, neuf orateurs inscrits : MM. Gonnet, de Magallon, Herriot, Margaine, Chassaigne-Goyon, Jean Hennessy, Paul Reynaud, Tissoyre et Erlich.

Si M. Poincaré prenait la parole dès le début de la séance de mardi, peut-être que interpellateurs et orateurs seraient amenés à renoncer à la parole. Mais rien ne fait prévoir qu'il en sera ainsi. On peut au contraire présumer que M. Poincaré voudra attendre le débat qui doit s'engager à la Chambre des Communes, sur la question des réparations, pour faire l'exposé de la politique extérieure de la France.

Dans ces conditions, il se pourrait que la discussion des interpellations se poursuivît jusqu'à jeudi ou vendredi.

L'AMITIÉ FRANCO-AMÉRICAINE

Le drapeau historique de 1917 sera remis par notre ambassadeur au président Harding

Washington, 29 mai. — Le drapeau américain qui avait été hissé au sommet de la Tour Eiffel en avril 1917 et salué de 101 coups de canon, et qui a été apporté à l'ambassadeur de France aux Etats-Unis par le maréchal Foch, a été montré dans nombre de villes des Etats-Unis, au cours de conférences faites par Miss Anne Morgan au profit de nos régions libérées françaises.

Les conférences ayant pris fin, M. Jusserand s'est mis en demeure de l'offrir, comme il a été convenu, au gouvernement américain. Le président Harding a très gracieusement décidé que la présentation de ce drapeau devrait être faite à lui-même par l'ambassadeur de France, à la White House, le mardi 30 mai « Mémorial Day ».

Le chancelier Wirth fait l'éloge du Traité germano-russe « œuvre de paix », dit-il

Berlin, 29 mai. — Au Reichstag, la séance s'ouvre à deux heures.

Le chancelier Wirth donne aussitôt lecture de sa déclaration sur la Conférence de Gênes. Le chancelier remercie d'abord le peuple italien et les hommes d'Etat italiens de leur dévouement à l'œuvre de la Conférence. Puis il exprime la reconnaissance du peuple allemand à l'Angleterre pour l'énergie avec laquelle ses hommes d'Etat ont cherché à rapprocher les peuples.

Faisant allusion à la question des réparations, le chancelier déclare que si la délégation allemande est restée à Gênes, malgré d'amères désillusions, c'est à cause de la possibilité d'entrer en rapport avec des représentants d'Etats étrangers. La Conférence de Gênes, dit-il, marque incontestablement un progrès. Nous avons pris part extérieurement à la Conférence comme puissance égale aux autres.

M. Wirth répondant aux rires ironiques de la droite, fait l'éloge du travail des commissions avec la collaboration des délégués allemands. Il rappelle que si, à Gênes, l'Allemagne a été forcée d'essayer de régler elle-même ses questions avec la Russie, c'est parce que il s'était manifesté au cours des débats une nouvelle union des puissances invitantes qui, sans l'Allemagne, avaient engagé avec la Russie des négociations.

Le chancelier fait alors l'éloge du traité de Rapallo arrêté depuis longtemps et inoffensif. Il déclare que si M. Lloyd George l'a qualifié de faute, cette faute incombe aux Alliés qui n'ont pas permis à l'Allemagne de porter aux délibérations ses projets d'accord avec la Russie. Le chancelier affirme une fois de plus que ce traité est une œuvre de paix et qu'il ne contient aucune clause secrète, ni aucune menace de caractère militaire.

Abordant l'idée d'une trêve de Dieu, qui aurait exposé le peuple allemand à des sanctions, le chancelier estime que la reconstruction économique de l'Europe n'est pas possible avec la violence: « Nous voulons volontiers, dit-il, aider à donner dans la mesure du possible, à l'idée d'une garantie de frontière une forme plus solide, mais pour cela il faut que nous puissions nous détourner de cette malheureuse politique qu'est la politique à terme, et derrière cela la menace de la force brutale. »

L'orateur souligne la surexcitation qui s'est emparée du peuple allemand à l'approche du 31 mai, surexcitation qui est devenue internationale et qui augmente de jour en jour.

Le chancelier termine sa déclaration en disant qu'il s'agit non pas seulement de franchir la date du 31 mai mais de rattacher les grands buts de la politique européenne aux négociations actuelles de Paris. D'après lui, la seule route qui conduise vers ces grands buts est une entente amiable. De même qu'on a réussi à surmonter les difficultés de la Conférence de Gênes, de même il faut surmonter celles des prochaines semaines pour qu'intervienne une solution qui rende la paix supportable au peuple allemand. Continuer la politique des sanctions, dit-il, c'est nier l'esprit de Gênes et affirmer l'esprit de destruction.

Après une déclaration d'Herman Muller qui constate le peu de résultats de la Conférence de Gênes, la suite du débat est renvoyée à demain.

LES MAIRES DE LORRAINE A PARIS

Une réception à l'Elysée

Paris, 29 mai. — Le Président de la République a reçu, cet après-midi, à 17 h. 30, les maires de Lorraine actuellement à Paris.

UN BANQUET

Discours de M. Poincaré

Paris, 29 mai. — M. Poincaré a prononcé, ce soir, au banquet des maires, un discours duquel nous détachons les passages suivants:

Comment se trouve-t-il, à l'étranger, et même, prétend-on en France, des fous ou des hommes de mauvaise foi, complices conscients ou inconscients de l'Allemagne pour oser soutenir et peut-être même croire que des Français ont eu une parcelle quelconque de responsabilité dans la guerre?

Lorsqu'on a été cent fois condamné à refouler devant des Alsaciens et des Lorrains, c'est-à-dire devant des Français, victimes de la domination allemande les sentiments de tristesse et d'indignation qu'on avait au fond du cœur; lorsque cent fois on a dû éconduire, sans un mot d'espoir, les amis malheureux qui attendaient une promesse de délivrance, on peut repousser la calomnie du pied, on a conscience d'avoir mis la paix au-dessus de la justice.

Et quand la guerre est venue, néanmoins, par le fait des autres, on a rien à se reprocher et on peut librement se réjouir de la France à jamais reconstitu